

LEXIQUE

horaires variables DOE (A) * : horaires variables des agents relevant de la catégorie A:

- du lundi au jeudi (pause repas minimum de 30 mn) :
variable de 7h30 à 9h15 fixe de 9h15 à 11h15 variable de 11h15 à 13h15 fixe de 13h15 à 16h00 variable de 16h30 à 18h30
- le vendredi (pause repas minimum de 30mn) :
variable de 7h30 à 9h15 fixe de 9h15 à 11h15 variable de 11h15 à 13h15 fixe de 13h15 à 15h30 variable de 15h30 à 18h30

horaires variables DOE (B,C)* : horaires variables des agents relevant des catégories B et C:

- du lundi au jeudi :
variable de 7h30 à 9h15 fixe de 9h15 à 11h15 variable de 11h15 à 13h15 fixe de 13h15 à 16h00 variable de 16h00 à 17h30
- le vendredi :
variable de 7h30 à 9h15 fixe de 9h15 à 11h15 variable de 11h15 à 13h15 fixe de 13h15 à 15h30 variable de 15h30 à 17h30

* principe de quantum de présence d'agent respecté sur plages 8h15 - 9h; 11h15 - 13h15; 16h00 (vendredi 15h30) - 17h00;
pour prise en compte des horaires d'ouverture des services au public;

- Sur les autres régimes de travail en horaires variables, le chef de service peut déterminer un principe de quantum de présence d'agent durant les plages variables en fonction des nécessités de service;

temps de repas:

- le temps de repas pendant lequel les salariés travaillent en continu en raison de la spécificité de leurs fonctions et ne peuvent s'éloigner de leur poste de travail et restent à la disposition de leur employeur doit être considéré comme un temps de travail effectif;

temps de pause:

- le temps de pause est considéré comme temps de travail effectif lorsque le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles;
- aucun temps de travail quotidien ne peut atteindre 6 heures sans que les agents bénéficient d'un temps de pause d'une durée minimale de 20 minutes;

PROFILS HORAIRES PAR POSTES - DIRECTION OPERATIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT

F : horaires fixes , V : horaires variables ,

D : dimanche

POSTES	type	HORAIRES			Effectif
		Lundi au vendredi	Samedi	D	
chargé de mission	V	horaires variables DOE (A)			2
agent d'assistance administrative rattaché à la direction	V	horaires variables DOE (B,C)			1
unité Hygiène et Sécurité					
responsable unité et assistant	V	horaires variables DOE (B,C)			2
unité Formation/Gpec					
responsable unité	V	horaires variables DOE (B,C)			1
unité Ressources					
responsable unité gestionnaire bureautique gestionnaire personnel	V	horaires variables DOE (B,C)			5
SITE DE LATULE					
gestionnaire matériel et site	V	horaires variables DOE (B,C)			1
adjoint gestionnaire matériel et site	F	5h - 12h	5h à 12h		4
		11h30 - 18h30			
agent d'exécution entretien matériel	F	5h - 12h	5h à 12h		10
		10h30 - 18h avec coupure repas de 30 mn entre 12h30 et 13h30			
agent d'entretien du site	F	5h à 12h			10
		10h30 à 18h avec coupure repas de 30 mn entre 12h30 et 13h30			
SITE DE BEGLES					
gestionnaire matériel et site	V	horaires variables DOE (B,C)			1
adjoint gestionnaire matériel et site	F	5h - 12h			2
		11h30 - 18h30			
agent d'exécution entretien matériel	F	10h30 - 18h avec coupure repas de 30 mn entre 12h30 et 13h30			7
agent d'entretien du site	F	5h à 12h			7
		10h30 à 18h avec coupure repas de 30 mn entre 12h30 et 13h30			
STANDARD LATULE					
agent chargé de la pesée, accueil	F	4h30 à 11h30	4h30-13h30		5
		9h - 16h (mardi au vendredi) - 11h - 16h (lundi)			
		13h à 20h			

PROFILS HORAIRES PAR POSTES - DIRECTION OPERATIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT

F : horaires fixes , V : horaires variables ,

D : dimanche

POSTES	type	HORAIRES			Effectif
		Lundi au vendredi	Samedi	D	
département Gestion du Service Public					
responsable département	V	horaires variables DOE (A)			1
assistant	V	horaires variables DOE (B,C)			1
unité Assistance Juridique et Administrative					
responsable unité	V	horaires variables DOE (B,C)			3
assistant secrétariat					
assistant dactylographe secrétariat					
observatoire					
gestionnaire coûts de revient et statistiques	V	horaires variables DOE (B,C)			2
adjoint statistique					
unité Comptabilité et Marché					
responsable unité	V	horaires variables DOE (B,C)			4
adjoint comptabilité et marchés					
adjoint comptabilité engagement					
adjoint comptabilité paiement					
département Programmation					
responsable département	V	horaires variables DOE (A)			1
unité Etudes					
responsable unité et dessinateur	V	horaires variables DOE (B,C)			3
cellule CET					
agent de surveillance	V	horaires variables DOE (B,C)			1
agent de maintenance et entretien (Labarde)	F	7 h à 14 h			2
agent de maintenance et entretien (le Bourgaillh)					
unité Prospective Contrôle délégation service public					
responsable unité et chargé de contrôle	V	horaires variables DOE (B,C)			2
département Collectes					
responsable département	V	horaires variables DOE (A)			1
agent d'assistance administrative	V	horaires variables DOE (B,C)			1
unité Collectes OM					
responsable unité	V	horaires variables DOE (B,C)			1
agent assistance administrative	V	horaires variables DOE (B,C)			9
COLLECTE JOUR					
chef exploitation	V	6h - var - 8h - fixe - 12h - var - 13h - fixe - 14h - var - 16h			3
chef de travaux et contremaître	V	4h45 - var - 5h30 - fixe - 11h - var - 14h			15
agent de conduite	F	<i>fini parti</i>			441
agent de collecte					
COLLECTE NUIT					
chef exploitation nuit	V	14h - var - 15h30 - fixe - 21h - var - 23h			1
		8h - var - 10h00 - fixe - 12h30 - var - 13h30 - fixe 16h - var - 18h00			
chef de travaux et contremaître nuit	V	19h30 - var - 21h30 - fixe - 2h - var - 5h			3
agent de conduite nuit	F	<i>fini parti</i>			50
agent de collecte nuit					

PROFILS HORAIRES PAR POSTES - DIRECTION OPERATIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT

F : horaires fixes , V : horaires variables ,

D : dimanche

POSTES	type	HORAIRES			Effectif
		Lundi au vendredi	Samedi	D	
unité Support Collectes					
responsable unité agent d'assistance administrative/gestionnaire administratif responsable cellule proximité adjoint communication	V	horaires variables DOE (B,C)			7
agent de communication	V	horaires variables DOE (B,C)			6
	V	11h45 - var - 13h - fixe - 19h - var - 20h			
chef d'équipe agent USID	V	8h45 - var - 9h15 - fixe - 12h - var - 13h15 - fixe - 16h15 - var - 17h15			21
	F	travail ponctuel de nuit de 20h - 3 h			
responsable cellule surveillance agent de surveillance de prestations	V	7h - var - 8h - fixe - 12h - var - 13h30 - fixe - 14h30 - var - 16h			4
unité Contrôle Qualité Prospective					
responsable unité agent de support technique agent d'assistance administrative contremaître qualité	V	horaires variables DOE (B,C)			1
département Valorisation					
responsable département	V	horaires variables DOE (A)			1
responsable d'exploitation agent d'assistance administrative	V	horaires variables DOE (B,C)			4
unité Centres de Recyclage					
responsable unité	V	horaires variables DOE (B,C)			1
contremaître d'exploitation	V	4h45 - var - 5h30 - fixe - 11h - var - 14h			6
		11h - var - 13h - fixe - 19h - var - 20h			
		7h - var - 9h - fixe - 12h30 - var - 13h30 - fixe - 14h30 - var - 16h avec coupure repas de 30mn			
agent de conduite	F	5h à 12h	Cycle de deux plages horaires pour un effectif réduit de 4 agents		30
		12h à 19h			
		Régime de travail traité séparément			
agent d'exploitation aide agent d'exploitation	F	Régime de travail traité séparément			84
agent d'exploitation suivi sécurité caissons	F	9h - 16h30 avec coupure repas de 30 mn entre 12h15 et 13h15			1

PROFILS HORAIRES PAR POSTES - DIRECTION OPERATIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT

F : horaires fixes , V : horaires variables ,

D : dimanche

POSTES	type	HORAIRES			Effectif
		Lundi au vendredi	Samedi	D	
unité Apport Volontaire					
responsable unité	V	horaires variables DOE (B,C)			1
contremaître exploitation apport volontaire	V	4h45 - var - 5h30 - fixe - 11h - var - 14h avec pause de 20 mn			2
		11h - var - 13h - fixe 19h - var 20h - avec pause de 20 mn			
		7h - var - 9h - fixe - 12h30 - var - 13h30 - fixe - 14h30 - var - 16h coupure repas 30 mn mini			
agent grutier apport volontaire agent de lavage et entretien apport volontaire	F	5h30 à 12h30 avec pause de 45 mn pour grutier et de 20 mn pour agent de lavage			25
		12h30 à 19h30 avec pause de 45 mn pour grutier et de 20 mn pour agent de lavage			
agent de maintenance du parc apport volontaire	F	9h - 16h30 avec coupure repas de 30 mn entre 12h15 et 13h15			3
agent ramassage du carton apport volontaire	V	9h30 - var - 10h - fixe - 16h - var - 19h avec coupure repas de 30 mn			5
unité Centres de transfert et Usines					
responsable unité	V	horaires variables DOE (B,C)			1
agent électromécanicien	V	horaires variables DOE (B,C)			1
contremaître d'exploitation	V	4h45 - var - 5h30 - fixe - 11h - var - 14h avec pause de 20 mn	7h à 14h		5
		11h - var - 13h - fixe 19h - var 20h - avec pause de 20 mn			
CENTRE DE LATULE					
agent de conduite des centres de transfert	F	5 h à 12 h	7 h à 14 h		17
		12 h à 19 h			
agent d'exploitation polyvalent	F	7h - 14h30 avec coupure repas de 30 mn entre 11h15 et 12h15	7h à 14h		2
		9h - 16h30 avec coupure repas de 30 mn entre 12h15 et 13h15			
		5 h à 12 h			
agent d'exploitation polyvalent (apport professionnels)	F	12 h à 19 h			2
CENTRE DE TOUBAN					
agent d'exploitation du broyeur	F	5 h à 12 h	7h à 14h		6
		12h - 19h			
		9h - 16h30 avec coupure repas de 30 mn entre 12h15 et 13h15			
agent chargé entretien des centres de transfert	F	7h - 14h30 avec coupure repas de 30 mn entre 11h15 et 12 h15			1
agent d'exploitation pesée accueil touban	F	9h30 - 17h avec coupure repas de 30 mn entre 12h30 et 13h30	7h à 14h		2
		5h - 12h			
		12h - 19h			
unité Support Valorisation					
responsable unité	V	horaires variables DOE (B,C)			1
agent de surveillance travaux et prestations	V	horaires variables DOE (B,C)			4
contremaître travaux entretien maintenance	V	6h30 - var - 8h - fixe - 11h15 - var - 12h15 - fixe - 14h - var - 15h			1
agent de maintenance agent de récupération du fréon et batteries agent de conduite interventions spéciales	F	7h à 14h30 avec coupure repas de 30 mn entre 11h15 et 13h15			10